***HÉMOGLOBINE** s. f. — **Encycl.** Chim. C'est Berzélius qui constata le premier la différence qui existe entre la matière colorante altérée du sang, isolée au moyen des acides, et celle que renferment les globules rouges. Il donna à la matière extraite au moyen des acides le nom d'hématoglobuline, et celui d'hématine à celle que contenaient les globules.

Cette distinction n'a point été conservée par les chimistes qui ont étudié depuis cette question.

Après de nombreux travaux faits dans des directions différentes et conçus par leurs auteurs d'après les idées plus ou moins justes qu'ils se faisaient de la nature de la matière colorante des globules rouges du sang, on est arrivé à élucider complètement cette importante question.

C'est Hoppe-Seyler qui fixa la nature du produit organique qui nous occupe. Ses travaux, qui datent de quinze ans à peine, établissent que les cristaux obtenus par le traitement du sang au moyen de l'eau, de l'alcool, de l'éther et du chloroforme, sont la matière colorante même du sang et non pas, comme l'avait cru Lehman, un principe albuminoïde particulier, souillé de cette matière colorante. Hoppe-Seyler a donné à ce principe cristallisable le nom d'*hémoglobine*, qui a été adopté par les chimistes et les physiologistes.

Pour préparer l'*hémoglobine*, il faut autant que possible commencer par débarrasser le sang du sérum qu'il contient. On obtient ce résultat en battant le sang frais pendant une dizaine de minutes, soit avec une plume d'oie, soit avec un bout de baleine; on filtre ensuite à travers une toile de lin, puis on additionne le produit de 10 volumes d'un mélange d'eau distillée et d'une solution concentrée de sel marin. La solution de chlorure de sodium doit former la dixième partie de ce mélange. Le tout est abandonné dans un vase à précipiter, qu'on maintient soigneusement à 0°. Au bout de quelques heures, les globules se séparent du liquide, que l'on décante très-facilement. Si cette première opération n'amène pas une précipitation suffisante, on recommence. Le sang de quelques animaux se dépouille difficilement du sérum. Celui de l'homme est dans ce cas; celui du cheval laisse, au contraire, déposer ses globules après un seul lavage avec la solution que nous venons d'indiquer.

Après avoir fait subir aux globules une purification convenable, on les délaye dans une faible quantité d'eau, puis on additionne d'une quantité convenable d'éther. On agite quelques instants, et bientôt on voit se déposer de petits cristaux rouges.

Il convient, suivant la nature du sang employé, d'opérer à une température plus ou moins basse. Avec le sang de cheval, la réaction se fait bien, même à la température ordinaire. Si l'on opère avec du sang d'oiseau, il faut maintenir à 0° l'eau dans laquelle on dissout les globules et traiter par l'alcool froid pesant 0,80. Le mélange est agité avec l'air, comme précédemment, mais il doit être maintenu entre — 5° et — 10° pendant 48 heures, et alors le liquide se prend en masse.

Les cristaux obtenus comme nous venons de le dire renferment encore quelques matières albuminoïdes dont il est bon de les débarrasser. Voici comment on procède : on commence par décanter le liquide éthéré, on additionne d'eau, puis on met au bain-marie et on chauffe à 30° environ en agitant continuellement. On filtre à chaud, puis on reprend par de nouvelles quantités d'eau à 30°, pour filtrer à nouveau. On refroidit le mélange à 0°, puis on additionne d'alcool froid (1 quart du volume des liquides suffit), et on maintient pendant 48 heures au-dessous de 0°, à — 5° par exemple. On recueille les cristaux sur un filtre, puis on les lave avec un mélange de 3 volumes d'eau et de 1 volume d'alcool froid. On les sèche ensuite entre deux doubles de papier joseph, et on recommence une fois encore la série d'expériences que nous venons de décrire, en partant du traitement par l'eau à + 30°. Tant que durent ces diverses manipulations, l'atmosphère ambiante doit être maintenue autant que possible au-dessous de 0°. A moins de nécessité absolue, il est donc utile de n'entreprendre des travaux de cette nature qu'en hiver. Les expériences faites durant la période plus douce ne donnent que de petites quantités d'*hémoglobine*, car ce corps se détruit très-rapidement sous l'influence de l'air tiède.

Les cristaux obtenus au-dessous de 0° constituent une poudre assez fine, présentant une nuance vermillon clair; si la dessiccation a eu lieu à une température plus élevée, à + 10° par exemple, on n'obtient qu'une masse amorphe de couleur rouge très-foncée.

Le sang qui ne fournit que difficilement des cristaux d'*hémoglobine*, celui de l'homme, du bœuf, du mouton, par exemple, donne par un traitement convenable une masse amorphe d'*hémoglobine*.

Voici, d'après Hoppe-Seyler, quelle est la composition des cristaux d'*hémoglobine* obtenus du sang de divers animaux (la matière a été séchée à 100°) :

Le sang de chien a donné un produit renfermant 53,85 de carbone, 7,32 d'hydrogène, 16,17 d'azote, 21,84 d'oxygène, 0,39 de soufre et 0,13 de fer.

Le sang d'oie a donné des cristaux contenant 54,26 de carbone, 7,10 d'hydrogène, 16,21 d'azote, 20,69 d'oxygène, 0,51 de soufre, 0,18 de fer et 0,77 d'acide phosphorique.

Enfin, dans les cristaux d'*hémoglobine* obtenus du sang de cochon d'Inde, on a trouvé 54,12 de carbone, 7,36 d'hydrogène, 16,78 d'azote, 20,68 d'oxygène, 0,58 de soufre et 0,48 de fer.

Ces divers résultats accusent une certaine différence de composition, qui correspond à une différence de forme cristalline et de solubilité. On remarquera que le sang d'oie est le seul qui renferme de l'acide phosphorique.

C'est un fait connu que le sang possède la propriété d'absorber l'oxygène et de le fixer, au moins en partie, d'une façon très-instable. On sait de plus qu'en agitant du sang dans un vase rempli d'oxygène, on parvient à dissoudre de ce dernier une proportion qui dépasse celle qu'indique le coefficient de solubilité de ce gaz. Or, cette propriété singulière tient à la présence des globules, et si l'oxygène peut être fixé momentanément en excès et restitué, c'est à la présence de l'*hémoglobine* qu'il faut attribuer ce phénomène. Les expériences de M. Hoppe-Seyler ne laissent aucun doute à cet égard. « 100 grammes d'*hémoglobine* supposée sèche, dit M. Wurtz, abandonnent dans le vide 128 centimètres cubes d'oxygène mesuré à 0° et sous une pression de 1 mètre. Les cristaux exprimés ou séchés à 0° contiennent moins d'oxygène fixé. » Hoppe-Seyler a donné le nom d'oxyhémoglobine aux cristaux oxygénés d'*hémoglobine*.

Nous avons déjà dit que les cristaux d'*hémoglobine* présentent des formes particulières suivant qu'ils sont fournis par le sang de tel ou tel animal. L'examen microscopique a démontré que les cristaux extraits du sang d'écureuil appartiennent au système hexagonal, que ceux du sang de l'homme, du chien, du lapin, du cochon d'Inde dérivent du système rhombique.

— *Combinaisons de l'hémoglobine.* L'*hémoglobine* est susceptible de réagir sur plusieurs corps pour former des combinaisons définies, qui ont été étudiées avec soin par Hoppe-Seyler et quelques physiologistes, parmi lesquels on peut citer Claude Bernard. Cet illustre professeur remarqua le premier que l'oxyde de carbone agit sur la matière colorante du sang. Il exécutait des expériences sur les effets des matières toxiques, lorsque, en dirigeant de l'oxyde de carbone sur du sang artériel rouge, il remarqua que l'oxygène était éliminé et remplacé par son propre volume d'oxyde de carbone. Le sang avait pris une teinte noir foncé. Il tenta d'éliminer ce gaz, soit en plaçant le sang sous le récipient de la machine pneumatique et en faisant le vide, soit en le faisant traverser par un courant d'oxygène, mais il ne put parvenir à l'éliminer complétement. Il était donc évident que l'oxyde de carbone avait formé avec l'*hémoglobine* une combinaison d'une certaine stabilité.

M. Hoppe-Seyler a obtenu ce produit à l'état cristallisé. Il procède comme il suit : il fait passer un courant d'oxyde de carbone soit dans du sang défibriné, soit dans une solution d'*hémoglobine*, et remue vivement la masse tant que passe le gaz; il refroidit ensuite jusqu'à 0° et additionne le liquide d'un quart de son volume d'alcool; il agite, puis laisse reposer durant 24 heures. Il se dépose alors de beaux cristaux assez volumineux et qui sont moins solubles et moins altérables que ceux d'oxyhémoglobine. La forme cristalline reste d'ailleurs sensiblement la même. Si l'on traite les cristaux obtenus par un courant d'oxygène, ils se détruisent peu à peu, tandis qu'ils se conservent presque indéfiniment s'ils sont enfermés dans un tube scellé à la lampe.

Les cristaux d'*hémoglobine* oxycarbonique sont plus foncés que ceux d'oxyhémoglobine et présentent une teinte bleuâtre. L'*hémoglobine* oxycarbonique constitue un corps assez fixe, car les réducteurs les plus énergiques, le sous-chlorure de cuivre et les solutions ammoniacales de tartrate ferreux ou stanneux, n'agissent pas immédiatement sur elle. Il n'en est pas de même de l'oxyhémoglobine, dont les solutions, traitées par un courant d'hydrogène, par exemple, abandonnent leur oxygène, au moins en partie. Les agents réducteurs mentionnés plus haut éliminent instantanément l'oxygène de l'oxyhémoglobine.

L'*hémoglobine* oxycarbonique sèche, placée sous le récipient de la machine pneumatique, n'abandonne pas d'oxyde de carbone, même quand on pousse la raréfaction de l'air aussi loin que possible. L'oxyhémoglobine placée dans les mêmes conditions abandonne, pour 4^{gr},767, 0^{gr},17 de gaz, renfermant 1,23 pour 100 d'acide carbonique, 2,84 d'oxyde de carbone, 20,07 d'oxygène et 75,86 d'azote.

Si l'*hémoglobine* oxycarbonique résiste dans le vide lorsqu'elle est sèche, elle se détruit complétement quand elle est humide. Toutefois, la réaction est très-lente.

L'énoncé de ces faits établit d'une façon certaine que l'*hémoglobine* oxycarbonique constitue un corps bien distinct de l'oxyhémoglobine. L'analyse spectroscopique révèle d'ailleurs des différences très-sensibles dans la façon dont ces deux composés affectent le spectre.

L'*hémoglobine* se combinerait également avec le bioxyde d'azote, suivant certains chimistes, et donnerait des cristaux isomorphes avec ceux d'oxyhémoglobine. L'affinité de ce gaz serait telle pour l'*hémoglobine* qu'il pourrait déplacer l'oxyde de carbone et se substituer à lui dans l'*hémoglobine* oxycarbonique. Ces assertions doivent être vérifiées par de nouvelles expériences avant d'être admises comme parfaitement exactes.

L'acide cyanhydrique se combine, lui aussi, avec l'*hémoglobine*. Pour que cette combinaison ait lieu, il suffit de faire agir directement l'acide sur le sang dépourvu de sérum. On reprend le tout par l'alcool, dont on ajoute une quantité convenable, et on obtient des cristaux qu'on peut dessécher dans le vide sans les décomposer. L'*hémoglobine* prussiatée se détruit quand on la distille avec l'acide sulfurique hydraté; de l'acide cyanhydrique est mis en liberté. Cette combinaison est d'ailleurs plus stable que l'oxyhémoglobine, et ses solutions se conservent longtemps en vase clos. Elles se décomposent si on les traite par des agents réducteurs tels que le sulfure d'ammonium, le sous-chlorure de cuivre ou les solutions ammoniacales de tartrates ferreux et stanneux.

— *Hémoglobine du sang veineux* ou *hémoglobine réduite.* La matière colorante du sang veineux constitue une substance particulière, présentant des caractères optiques spéciaux et qui suffisent à la distinguer de l'oxyhémoglobine ou matière colorante du sang rouge. En passant dans les vaisseaux capillaires, l'oxyhémoglobine subit une modification et se transforme en un nouveau produit, qu'on peut préparer artificiellement en traitant le sang artériel par certains réducteurs alcalins ou même neutres, tels que le fer, le zinc, le sulfhydrate d'ammoniaque, etc.

Pour ramener ce produit à l'état d'oxyhémoglobine, il suffit d'ailleurs de l'agiter au contact de l'air.

Toutefois, s'il est facile de provoquer la réduction de l'oxyhémoglobine, il est très-malaisé d'isoler à l'état de pureté l'*hémoglobine* réduite. On parvient en effet, soit au moyen de la pompe à air, soit à l'aide d'un courant continu d'hydrogène, à enlever une forte partie de son oxygène à l'oxyhémoglobine; mais, pour chasser les dernières portions, on est contraint de recourir à la chaleur, qui, par son intervention et en dépit des précautions les plus minutieuses, décompose une partie de la matière colorante qu'on veut isoler.

Un autre obstacle à la préparation de l'*hémoglobine* réduite est sa grande solubilité, qui n'a point permis jusqu'à ce jour de l'obtenir cristallisée. M. Hoppe-Seyler, qui a si complétement étudié et avec tant de succès la matière colorante du sang, a soumis à l'examen spectroscopique des solutions d'*hémoglobine* réduite et d'oxyhémoglobline. Il a constaté, entre les deux façons dont ces composés affectaient le spectre, des différences assez grandes pour qu'il soit permis de conclure à leur parfaite distinction.

Nous avons vu, au cours de cet article, que la préparation de l'*hémoglobine* demande, dans le plus grand nombre des cas, à être faite dans un milieu dont la température soit inférieure à 0°. Cette précaution doit être prise en raison de la facilité avec laquelle l'air humide et tiède décompose ce produit.

L'humidité de l'atmosphère et une douce chaleur ne sont point d'ailleurs les seules causes qui puissent amener la décomposition de l'*hémoglobine*, et ce produit, traité, au cours de sa préparation, par un alcool marquant moins de 80°, se détruit.

Quand on veut décomposer cette matière colorante, on n'a que le choix des procédés. On peut ou l'abandonner à elle-même, et elle se putréfie, ou la distiller, ou bien encore la traiter par les alcools faibles ou les alcalis étendus. Elle donne en ces diverses circonstances une série assez longue de produits, parmi lesquels on a remarqué des acides volatils de la série grasse (acides formique et butyrique), des substances albuminoïdes, telles que la globuline, et enfin un composé connu sous le nom d'hématine et qui constitue la matière colorante ferrugineuse du sang.

HÉMOÏDE adj. (é-mo-i-de — du gr. *haima*, sang; *eidos*, forme). Qui ressemble au sang.

HÉMON, fils de Créon, roi de Thèbes, et amant d'Antigone, fille d'Œdipe. Créon ayant condamné à mort la jeune princesse, qui avait rendu les honneurs funèbres à son frère Polynice, en dépit des ordres odieux du tyran, Hémon se jeta à ses pieds et le conjura de révoquer sa sentence; mais Créon resta inflexible. Son fils se perça alors de son épée sur le corps d'Antigone.

HÉMON (Louis), avocat et homme politique français, né à Quimper en 1844. Il étudia le droit, se fit recevoir licencié, puis il retourna dans sa ville natale, où il s'établit comme avocat. M. Hémon se fit aussitôt remarquer par son talent de parole et par le libéralisme de ses idées. Très-hostile à l'Empire, il devint un des hommes les plus marquants du parti républicain dans son département, prit part à la fondation du *Finistère*, journal d'opposition, et se prononça avec vigueur contre le plébiscite en avril 1870. A la suite de nos premiers revers en août 1870, il s'engagea dans un bataillon de mobiles, avec lequel il prit part à la défense de Paris. Porté candidat à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, il échoua avec 29,441 voix. M. Hémon continua à propager dans le *Finistère* les idées de liberté et le goût de la République. Aux élections du 20 février 1876, il se porta candidat à la députation dans la 2e circonscription de Quimper. « Je ne conçois la République, dit-il dans sa profession de foi, que comme le gouvernement du pays par lui-même. Pour moi, elle ne peut donc être un gouvernement de parti, mais un gouvernement national fondé sur la liberté, sur la justice, sur le respect des droits de tous, capable de rapprocher ce qui est divisé et de réunir en un seul faisceau toutes nos forces pour la grandeur du nom français. » M. Hémon n'eut point de concurrent et fut élu député par 5,219 voix. Il alla siéger à gauche, donna des preuves de son talent oratoire et vota constamment avec la majorité républicaine qui montra tant de modération et d'esprit politique. Le 18 mai 1877, il s'associa à la protestation des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon qui venait de recommencer le gouvernement de combat contre les républicains, et il fit partie des 363 qui votèrent un ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie-Fourtou (19 juin). Le 14 octobre suivant, il posa de nouveau sa candidature à Quimper. Le gouvernement lui opposa, comme candidat officiel, M. Bolloré, monarchiste; mais ce dernier n'obtint que 3,506 voix pendant que M. Hémon était élu par 6,267 suffrages. Le jeune député de Quimper a voté pour la commission parlementaire chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration du 18 mai au 14 octobre 1877 (15 novembre 1877), contre le ministère de Rochebouët (24 novembre), etc.

HÉMOPATHIQUE adj. (é-mo-pa-ti-ke — rad. *hémopathie*). Pathol. Qui se rapporte à l'hémopathie.

HÉMOPHÉINE s. f. (é-mo-fé-i-ne). V. HÉMAPHÉINE, dans ce *Supplément*.

HÉMOPTOSE s. f. (é-mo-ptô-ze — du gr. *haima*, sang; *ptôsis*, chute). Méd. Chute du sang, hémorragie; hémoptysie.

HÉMORRHELCOME s. m. (é-mor-rèl-ko-me — de *hémorroïde*, et du gr. *helcôma*, ulcère). Pathol. Ulcère hémorroïdal.

HÉMORRHELCOSE s. f. (é-mor-rèl-kô-ze — de *hémorroïde*, et du gr. *helcôsis*, ulcération). Pathol. Ulcération des hémorroïdes.

HÉMORROÏDAIRE adj. et s. (é-mor-ro-i-dè-re — rad. *hémorroïde*). Pathol. Qui est sujet aux hémorroïdes, qui en est affecté.

HÉMORROÏDESSE s. f. (é-mor-ro-i-dè-se — rad. *hémorroïde*). Se dit quelquefois pour HÉMORROÏSSE, femme affectée d'un flux de sang : *Au contact de l'*HÉMORROÏDESSE, *Jésus se retourna en disant : « Qui m'a touché? » Il ne savait donc pas qui le touchait? Cela contredit l'omniscience de Jésus.* (Gust. Flaubert.)

HÉMORROÏDROSE s. f. (é-mor-ro-i-drô-ze — de *hémorroïde*, et du gr. *idrôs*, sueur). Méd. Sueur coïncidant avec le flux hémorroïdal ou le remplaçant.

HÉMOSCHÉOCÈLE s. f. (é-mo-ské-o-sè-le — du gr. *haima*, sang; *oschea*, bourse du testicule; *kêlê*, tumeur). Pathol. Epanchement sanguin dans le scrotum ou dans la tunique vaginale.

HÉMOSPASIQUE adj. (é-mo-spa-zi-ke — rad. *hémospasie*). Méd. Qui concerne l'hémospasie, qui s'y rapporte.

HÉMOTACHOMÈTRE s. m. (é-mo-ta-ko-mè-tre — du gr. *haima*, sang; *tachos*, vitesse; *metron*, mesure). Méd. Instrument avec lequel on mesure la vitesse du sang dans les artères.

HÉMOTÉLANGIOSE s. f. (é-mo-té-lan-ji-ô-ze — du gr. *haima*, sang; *tèle*, loin; *aggeion*, vaisseau). Méd. Maladie des plus petits vaisseaux sanguins.

HÉMOTOXIE s. f. (é-mo-to-ksî — du gr. *haima*, sang; *toxicon*, poison). Méd. Empoisonnement du sang.

HÉMOTOXIQUE adj. (é-mo-to-ksi-ke — rad. *hémotoxie*). Qui empoisonne le sang; qui se rapporte à l'hémotoxie.

HÉMOTYPHUS s. m. (é-mo-ti-fuss — du gr. *haima* sang, et de *typhus*). Pathol. Typhus produit par l'altération du sang.

***HÉNIN-LIÉTARD**, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Carvin, arrond. et à 28 kilom. S.-E. de Béthune; pop. aggl., 5,460 hab. — pop. tot., 5,491 hab.

HÉNIOCHOS ou **HÉNIOCHUS**, nom grec ou latin de la constellation du Cocher.

HENNANT s. m. (ènn-nan). Vitic. Variété de raisin.

HENNE (Alexandre), écrivain belge, né à Hesse-Cassel en 1832. Il s'est adonné à des travaux historiques, et il est devenu directeur du recrutement au ministère de la guerre à Bruxelles. M. Henne est membre et secrétaire de l'Académie royale des beaux-arts de cette ville. Nous citerons de lui : *l'Etranger à Bruxelles* ou *Guide historique, statistique et descriptif de la capitale* (1856, in-12); *Histoire du règne de Charles-Quint en Belgique* (1858-1860, 10 vol. in-8°); *Histoire de la ville de Bruxelles*, avec Wauters; *Histoire de la Belgique sous le règne de Charles-Quint*

(1866, 4 vol. in-8°); *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, 1565-1580, avec préface et annotations (Bruxelles, 1867, 2 vol. in-8°), etc.

***HENNEBONT**, ville de France (Morbihan), ch.-l. de cant., arrond. et à 12 kilom. de Lorient; pop. aggl., 4,544 hab. — pop. tot. 6,050 hab.

HENNEQUIN (Alfred-Néoclès), auteur dramatique, né à Liége (Belgique) le 13 janvier 1842. Il est petit-fils du peintre français Hennequin, dont la biographie figure dans le *Grand Dictionnaire*. Alfred Hennequin suivit les cours de l'Ecole des mines de Liége. A sa sortie de l'Ecole, il fut attaché à la direction des chemins de fer de l'Etat belge, et il y remplit pendant deux ans les fonctions d'ingénieur chef du mouvement. Il passa ensuite à l'hôtel de ville de Bruxelles en qualité d'ingénieur chef du cabinet du bourgmestre, M. Anspach. Mais, tout en remplissant ces diverses fonctions, il avait fait représenter à Bruxelles, au théâtre des Galeries-Saint-Hubert, sous le pseudonyme d'**Alfred Debrun**, *J'attends mon oncle*, comédie en deux actes, en 1869; l'année suivante, les *Trois chapeaux*, comédie en trois actes, et Paris l'attirait. Les artistes du Vaudeville qui étaient venus jouer à Bruxelles pendant la Commune virent les *Trois chapeaux*, un vrai chef-d'œuvre d'intrigues et de situations burlesques, et ils engagèrent vivement l'auteur à porter cette pièce à Paris. C'est ce qu'il s'empressa de faire, et les *Trois chapeaux* furent joués au théâtre du Vaudeville le 31 août 1871. La pièce réussit à merveille. Alfred Hennequin fut ensuite nommé sous-directeur des tramways Nord, dont une compagnie belge allait commencer l'exploitation à Paris. Pendant un certain temps, ces nouvelles fonctions l'empêchèrent de se livrer à son goût pour le théâtre; mais, dès qu'il eut un peu de liberté, il se mit à écrire le *Procès Veauradieux*, qui fut joué le 17 juin 1875 par les artistes du Vaudeville réunis en société. Le succès qu'obtint cette pièce affirma la réputation de l'auteur; les commandes de pièces lui arrivèrent de toutes parts et le décidèrent à quitter les rails des tramways pour se consacrer entièrement à la carrière dramatique.

Alfred Hennequin a fait représenter jusqu'à présent, outre les pièces que nous avons déjà mentionnées : *Aline*, drame en un acte, en vers, joué au Vaudeville (1872); *Poste restante*, pièce en trois actes, jouée au Palais-Royal (1876); *l'Oncle aux espérances*, trois actes, représenté au Gymnase (1876); les *Dominos roses*, pièce en trois actes, jouée au Vaudeville et qui n'eut pas moins de 145 représentations; *Bébé*, pièce en trois actes, un des plus grands succès du Gymnase (1877); la *Poudre d'escampette*, pièce en trois actes, en collaboration avec MM. Delacour et de Najac, jouée au théâtre des Variétés (1877).

HENNER (Jean-Jacques), peintre français, né à Bernwiller (Haut-Rhin) en 1829. Il vint étudier la peinture à Paris, reçut des leçons de Drolling et de Picot, suivit les cours de l'Ecole des beaux-arts et remporta le grand prix de Rome en 1858. Pendant les cinq années qu'il passa en Italie, M. Henner s'éprit particulièrement des grands maîtres coloristes de la Renaissance, qu'il étudia avec ardeur. De Rome, il envoya au Salon de 1863 un *Jeune baigneur endormi* et le portrait de *Schnetz*, morceaux qui attestaient de remarquables qualités de dessinateur et de coloriste. En 1865, M. Henner exposa, avec un portrait, la *Chaste Suzanne*, un des meilleurs tableaux du Salon. Depuis lors, il a exposé les œuvres suivantes, qui l'ont rangé au nombre de nos artistes, sinon les plus populaires, du moins les plus estimés : *Jeune fille*, portrait de la *Baronne de J.* (1866); *Biblis changée en source*, le *Premier président D. d'A.* (1867); la *Toilette*, portrait de *Mme F. D.*, *Femme couchée*, le *Petit écriveur* (1869); *Alsacienne*, composition d'une simplicité austère, qui a été popularisée par la gravure (1870); *Idylle*, une de ses meilleures toiles (1872); un très-beau portrait du *Général Chanzy* et le portrait de *Mlle E. D.* (1873); *Madeleine dans le désert*, le *Bon samaritain*, portrait de *Mme**** (1874); *Naïade*, portrait de *M. Picard* (1875); le *Christ mort*, portrait de *Mme Karakéhia* (1876); *Saint Jean-Baptiste*, le *Soir* (1877). Ces œuvres se recommandent à l'attention par l'élégance et la pureté du dessin, par une exécution à la fois large et très-fine, par un accent de personnalité très-marquée. M. Henner est un artiste très-épris de son art, qui ne demande rien au charlatanisme et dont le talent tout à fait individuel sait être en même temps énergique et suave. Il a obtenu des médailles en 1863, 1865, 1868, et il a été décoré de la Légion d'honneur en 1873.

HENNESSY (James-Richard-Auguste), homme politique français, né à Cognac en 1802. Un des chefs d'une des premières maisons de Cognac pour le commerce des eaux-de-vie, il entra dans la vie publique en 1842, en se faisant élire, dans le canton de Segonzac, membre du conseil général de la Charente. Après la révolution de Février 1848, M. Hennessy fut élu, dans ce département, représentant du peuple à l'Assemblée constituante. N'ayant aucune idée politique bien arrêtée, il y vota avec les modérés, adopta la constitution et n'attira point sur lui l'attention. Réélu député à la Législative, il siégea dans les rangs de la majorité et s'associa à ses votes réactionnaires. Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il protesta contre la violation de la constitution et rentra dans la vie privée. Tant que dura l'Empire, il resta complétement à l'écart des affaires publiques, s'occupant de diriger sa maison, dont les relations commerciales sont très-étendues, et menant une luxueuse existence. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il posa sa candidature dans la Charente. « Homme d'ordre, dit-il dans sa profession de foi, j'ai toujours mis l'intérêt général du pays au-dessus des considérations de parti... Si j'ai l'honneur d'être élu, je serai le ferme défenseur des pouvoirs du maréchal jusqu'à leur expiration. Alors le peuple, éclairé par l'expérience, décidera de ses futures destinées. » Ces déclarations étaient des plus vagues. Mais M. Hennessy fut appuyé par le parti réactionnaire encore tout-puissant dans ce département et fut élu sénateur par 255 voix. Au Sénat, il a siégé et voté constamment avec les groupes réactionnaires coalisés. Lorsque le maréchal de Mac-Mahon voulut recommencer le gouvernement de combat contre les républicains (17 mai 1877), il s'associa à cette politique, que condamna le pays, et il vota, le 22 juin, la dissolution de la Chambre des députés. Lorsque la France, malgré une pression administrative inouïe, eut renommé une énorme majorité républicaine, M. Hennessy n'hésita point à manifester de nouveau son hostilité contre la volonté nationale, en votant l'ordre du jour que fit présenter le ministre de Broglie, au moment où il tombait du pouvoir, au sujet du vote de la commission d'enquête parlementaire (19 novembre 1877).

HENNESSY (William-Mannsell), archéologue et philologue irlandais, né à Castlegregory, comté de Kerry, en 1828. Attaché d'abord à la rédaction du journal la *Nation* (1853-1856), il passa, en qualité d'archéologue, au service du château de Dublin et entra ensuite dans l'administration des archives publiques d'Irlande. Il fut élu membre de l'Académie royale d'Irlande et fournit divers mémoires au recueil de cette société. Il a collaboré également à deux revues françaises, la *Revue celtique* et la *Revue critique*, à quelques publications philologiques allemandes, et il a publié plusieurs ouvrages d'érudition : l'*Ancienne déesse irlandaise de la guerre*, les *Epreuves judiciaires* (en Irlande), etc. Il a, en outre, donné des éditions du *Chronicon Scotorum* et des *Annals of Loch-Key*, qui font partie du recueil des *Chroniques nationales*.

HENNUYER (Jean LE), prélat français, né dans le diocèse de Laon en 1497, mort en 1578. Après avoir été reçu docteur, il fit l'éducation de plusieurs princes, devint le confesseur de Diane de Poitiers, puis de Catherine de Médicis, et il fut ensuite nommé évêque de Lisieux. On a prétendu qu'il donna l'exemple d'une noble résistance au massacre de la Saint-Barthélemy, mais le fait n'est pas bien prouvé, et ce qui peut en faire douter c'est qu'il avait auparavant montré un zèle ardent contre les calvinistes.

***HÉNON**, bourg de France (Côtes-du-Nord), cant. de Moncontour, arrond. et à 25 kilom. S.-E. de Saint-Brieuc; pop. aggl., 306 hab. — pop. tot., 2,954 hab.

HÉNOTHÉISME s. m. (é-no-té-i-sme — du gr. *eis*, *enos*, un; *theos*, dieu). Système religieux qui n'admet qu'un seul Dieu pour chaque peuple, mais autant de dieux différents qu'il y a de peuples.

HÉNOTICON s. m. (é-no-ti-konn — mot grec). Edit d'union promulgué par l'empereur grec Zénon, à la demande du patriarche Acace, pour réconcilier les catholiques et les eutychéens. Mais le pape Félix III condamna cet édit, qui ne servit qu'à engendrer de nouvelles discordes. ‖ On dit aussi HÉNOTIQUE.

Henri IV et Marie de Médicis, par M. B. Zeller (Paris, 1877, 1 vol.). Ce n'est pas l'histoire complète de Henri IV qu'a écrite M. Zeller. Il ne s'est occupé, dans le livre que nous signalons, que d'une époque de la vie du Béarnais, celle qui a suivi son mariage avec Marie de Médicis. L'auteur a porté son principal effort sur les négociations ouvertes à l'occasion de ce mariage, sur les origines de la faveur de Concini, sur la haine d'Henriette d'Entragues contre la reine, et sur les conspirations de Biron et d'Entragues. Ce sont là, en effet, les principaux épisodes de la seconde union du roi. Pour ces études, M. B. Zeller a interrogé les archives de Florence, qui contiennent les relations diplomatiques, les notes et les rapports des ambassadeurs italiens; il a dépouillé aussi la correspondance de Marie de Médicis et puisé des renseignements dans un certain nombre de ses lettres.

Les documents inédits sur lesquels s'est appuyé M. B. Zeller jettent-ils une grande clarté sur les points qu'ils touchent? Apportent-ils des arguments nouveaux? Redressent-ils des jugements erronés? Nous ne le pensons pas. Il semble, dit avec raison M. de Nouvion, que nous ne savons, après la lecture de ce volume, rien de plus, rien autre qu'auparavant. La faveur de Concini et de Léonora Galigaï, la haine et la jalousie que leur portait Henri IV, le désir qu'il éprouvait de se débarrasser d'eux sont choses qui courent tous les précis. Qui ne connaît l'histoire de la fameuse promesse de mariage signée par le roi à Mlle d'Entragues? Qui ne sait par le menu de la conspiration de Biron? Sans doute il reste sur ce sujet quelques points obscurs; le rôle du comte d'Auvergne et de la marquise de Verneuil, par exemple, n'est pas complétement connu; mais le volume de M. Zeller nous aide-t-il à les mieux connaître?

M. Zeller a donné dans un travers trop commun de nos jours. Il semble admis maintenant qu'on ne peut écrire que « d'après des documents inédits. » Tout ce qui a été imprimé ne compte plus. Le moindre feuillet manuscrit, aux yeux de certains historiens, paraît avoir plus de valeur que les monceaux de volumes sortis de la presse depuis quatre siècles. On aura beau dire que les documents inédits n'ajoutent pour la plupart rien à nos connaissances et ne font le plus souvent que confirmer ce que l'on sait : n'importe. Les historiens de la nouvelle école nous répondront que ce qu'on sait n'a aucune importance, puisque c'est imprimé, et que le feuillet jauni fraîchement découvert a seul une valeur. C'est un excès après un autre excès, dit M. de Nouvion. Mais c'est peu de consulter des documents inédits. Il faut qu'ils viennent de loin. Ceux de la France ne comptent pas, ceux de Paris n'existent plus; ceux d'Italie sont bien meilleurs.

Ainsi, sans doute, a raisonné M. Zeller. A-t-il à parler des scandales de cour, de cette incroyable promiscuité de Marie de Médicis, de Marguerite de Valois et de la marquise de Verneuil vivant sous le même toit, presque dans la même alcôve? Au lieu de recourir à un document français conservé à la Bibliothèque nationale de Paris, le *Journal d'Héroard*, il s'appuie sur les dépêches du chanoine Baccio Giovanini. Cependant, les détails donnés par Héroard, le médecin du dauphin, ne laissent rien à désirer ni comme précision ni comme crudité. En homme habitué à sonder les plaies, à les débrider plutôt qu'à les voiler d'une gaze rose, il met au grand jour les inénarrables scènes dont il est le témoin. Les récits du chanoine italien sont bien pâles à côté de ceux d'Héroard. Giovanini n'a pas vu comme le médecin, il en sait moins que lui; il ne connaît que ce qu'on lui raconte; il n'est pas de la maison et les choses ne passent pas sous ses yeux, tandis que le médecin est un témoin d'autant mieux informé qu'il passe inaperçu et peut observer à son aise sans inspirer de méfiance. Aussi le *Journal d'Héroard* est-il un document historique du premier ordre. On peut découvrir autant de dépêches et de relations d'ambassadeurs qu'on voudra; aucune ne donnera sur la vie intime et l'intérieur de la famille royale des détails plus précis, plus complets.

Nous ne voulons pas dire qu'il soit impossible d'écrire une histoire de Henri IV vraiment neuve et intéressante, à l'aide de documents d'origine étrangère; mais il faudrait porter ses recherches d'un autre côté. Les archives espagnoles et flamandes doivent contenir des pièces d'un haut intérêt; les archives du Vatican livreraient peut-être aussi quelque chose sur les conspirations de Biron, auxquelles, d'après M. de Nouvion, la cour pontificale paraît n'avoir pas été étrangère. Mais la vraie source, la plus abondante doit être, sans contredit, la source espagnole. La haine que le cabinet de Madrid ne cessa jamais de porter au Béarnais, la part qu'il prit, ouvertement ou dans l'ombre, à toutes les entreprises générales ou individuelles tentées contre sa personne ou son royaume, les intrigues qu'il fomenta ou soudoya, les difficultés qu'il s'ingénia à faire naître ou à grossir se trouveraient mises en lumière. Une œuvre écrite avec connaissance des pièces contenues dans ees dépôts aurait un grand prix, dit la *Revue politique et littéraire*.

Nous ne contestons pas l'opinion de M. de Nouvion et nous espérons avec lui qu'il se rencontrera quelqu'un pour écrire une histoire neuve et intéressante de Henri IV et pour nous donner sur la vie du Béarnais des détails vrais d'après des documents dignes d'être publiés. Mais pourquoi aller chercher ces documents en Italie, comme l'a fait M. Zeller, dans les archives flamandes ou espagnoles, comme d'autres le conseillent, alors que nous avons, en France, une source plus abondante et plus sûre? Nous voulons parler de la correspondance de Henri IV lui-même, de ses lettres intimes. Le volumineux recueil de la correspondance de Henri IV, publié par M. Berger de Xivrey, a mis entre les mains des érudits une énorme masse de documents. En les lisant, on acquiert la conviction que le Béarnais était non-seulement un roi pénétré de l'amour du peuple, mais encore qu'il était écrivain. Aux billets adressés aux amis (des deux sexes), des lettres plus sérieuses s'ajoutent pour montrer le côté solide et élevé de cette nature si bien douée et si variée. C'est en quelque sorte une autobiographie qui met en lumière les principaux traits de l'histoire et du caractère du roi, une peinture de l'homme et de ses sentiments, animée, comme le dit avec raison M. de Nouvion, de sa verve et de son esprit.

Dans ses *Dialogues des morts*, Fénelon prête à Henri IV ces paroles : « Je dois tout ce que je suis à ma mauvaise fortune. Mon naturel penchait à la mollesse; mais j'ai senti la contradiction des hommes et le tort que mes défauts me pouvaient faire. Il m'a fallu m'en corriger, m'assujettir, me contraindre, suivre de bons conseils, profiter de mes fautes, entrer dans toutes les affaires. Voilà ce qui redresse et forme les hommes. » Le jugement est exact et Fénelon prête à la fiction le langage de l'histoire. Mais combien à cela nous préférons un mot de Henri IV lui-même : « Par patience et cheminer droit, je vaincs les enfants de ce siècle, » écrit-il en 1586 à Mme de Grammont. Voilà l'homme d'Etat, voilà la ligne de conduite qu'il s'est tracée dès le début et qu'il suivra sans dévier jusqu'à son dernier jour. La droiture, la persévérance, la modération, voilà les qualités maîtresses à l'aide desquelles il domptera ses ennemis et deviendra le maître d'un royaume qu'il lui faut disputer pas à pas. Parlant de la religion et de la justice qu'il voudrait voir en honneur dans son royaume : « Je les y voudrois establir, dit-il, mais pied à pied, comme je fais toute chose... Cela se fera petit à petit. Paris ne fut pas fait en un jour. » Et cependant il est doué d'une vivacité et d'une promptitude « par delà le commun, » comme dit d'Aubigné. Il comprend vite et son coup d'œil est sûr; mais il n'applique pas brusquement son idée; il la suit avec persévérance, sans impatience malsaine, sans violence. Loin de là, il range le temps parmi les auxiliaires sur le concours desquels il a le plus à compter. Il sait faire les concessions nécessaires, céder au besoin et attendre l'occasion favorable pour regagner le temps perdu et reprendre l'avantage. Rien de hâtif, rien de précipité. Tout se fait, tout se réforme lentement, patiemment, à l'heure de la maturité. C'est la méthode des hommes d'Etat vraiment forts et intelligents.

Lisez les lettres où il expose à Sully, en 1594, son système pour le rétablissement de l'autorité royale dans les provinces. Villars-Brancas, gouverneur de la haute Normandie, demandait pour prix de sa soumission la charge d'amiral, le gouvernement de Rouen et du Havre, 1,200,000 livres pour payer ses dettes, 60,000 livres de pension et le revenu de six abbayes. Ces exigences effrayaient fort l'économe Sully; mais le roi, considérant moins l'énormité de la demande que la réalisation de ses désirs de pacification, écrivait à son ministre : « Mon ami, vous êtes une bête d'user de tant de remises et apporter tant de difficultés et de ménage à une affaire de laquelle la conclusion m'est de si grande importance pour l'établissement de mon autorité et le soulagement de mes peuples. J'aime beaucoup mieux qu'il m'en coûte deux fois autant en traitant séparément avec chaque particulier que de parvenir à mêmes effets par le moyen d'un traité général fait avec un seul chef qui pût par ce moyen entretenir toujours un parti formé dans mon Etat. »

Un des caractères dominants que la correspondance de Henri IV met en relief, dont chaque page est en quelque sorte imprégnée, parce que c'est le trait principal de cette grande figure, c'est le patriotisme. Nul n'a mieux compris, n'a mieux représenté que Henri IV cette idée : la France. C'est ainsi qu'il écrivait à Sully : « ... à dessein d'élever mon honneur, ma gloire et ma fortune et celle de toute la France au suprême degré que je me suis toujours proposé, qui est de rétablir ce royaume en sa plus grande amplitude et magnifique splendeur. »

Voilà à quelles sources il faut puiser pour écrire l'histoire vraie de Henri IV, du seul roi, comme on l'a dit avec raison, dont le peuple ait gardé la mémoire.

Le livre de M. Zeller est l'œuvre d'un chercheur, et il présente assurément beaucoup d'intérêt; mais il serait plus intéressant encore si, de parti pris, l'auteur n'avait été chercher bien loin ce qu'il avait tout près de lui et à portée de sa main.

HENRI DE GAND, théologien et philosophe dont le nom de famille était Goethals, né à Muda, près de Gand en 1220, mort en 1295. Il était un des plus illustres professeurs de l'Université de Paris, et il fut surnommé le **Docteur solennel**. Dans la fameuse querelle entre le nominalisme et le réalisme, il se rangea du côté des réalistes. On a de lui : *Quodlibeta theologica* (Paris, 1518, in-fol.); *Summa theologiæ* (1520); *De scriptoribus ecclesiasticis*, etc.

HENRI DE LIVONIE, chroniqueur du XIIIe siècle. On lui doit un ouvrage intitulé : *Origines Livoniæ sacræ et civiles* (Francfort, 1740, in-fol.).

HENRI, surnommé **le Cacique**, jeune Haïtien qui devint chef d'un petit Etat au N.-E. de l'île de Haïti. Par son énergie et par ses talents, il était parvenu à former une petite armée qui sut résister à toutes les attaques des Espagnols, et ceux-ci finirent par lui céder un territoire, où 4,000 Haïtiens vécurent heureux sous son autorité.

***HENRICHEMONT**, ville de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 28 kilom. O. de Sancerre; pop. aggl., 1,502 hab. — pop. tot., 3,575 hab.

HENRICI (Olaus), mathématicien allemand, né à Meldorf (Holstein) en 1840. Après avoir été employé chez un ingénieur, il entra à dix-neuf ans à l'École polytechnique de Carlsruhe, où il resta jusqu'en 1862. A cette époque, M. Henrici alla suivre les cours de l'université de Heidelberg et s'y fit recevoir